

N°611

du 11
JUN
2013

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZA

ELECTIONS: PIÈGES AUX ILLUSIONS

L'univers politique est souvent peuplé de fantasmeurs. Vous y rencontrez des individus qui prétendent organiser des rassemblements de milliers de personnes quand ils en réunissent une centaine. Vous y voyez des candidats aux élections qui se voient élus à une confortable majorité alors qu'ils sont écrasés lamentablement. C'est pourquoi dans une démocratie, il faut un baromètre et le meilleur que l'on ait trouvé jusqu'à présent c'est la consultation populaire, les élections.

Le Togo comme de nombreux pays africains a fait de réels progrès dans l'organisation et la sincérité des élections. Celles-ci obéissent aux standards internationaux de reconnaissance. Cela devrait suffire à tous et à chacun pour se lancer avec ardeur et détermination dans la conquête des électeurs et l'attente de leur verdict.

Mais ceux qui n'ont jamais affronté l'opération électorale craignent le thermomètre. Ils cherchent à l'avance à expliquer leur possible échec en déployant une panoplie de techniques.

La première c'est la demande du report des élections. Il leur manque toujours une semaine pour être fins prêts comme un mauvais élève qui prétend que quelques jours de révisions supplémentaires lui permettraient d'emporter le succès.

La seconde c'est le chantage à la non-participation si on ne se soumet pas à leurs desideratas comme un écolier qui exige d'être interrogé sur un programme qu'il

suite à la page 6

P.4 Appui français à la gouvernance financière

Le Trésor public se dote du relevé des pièces justificatives des dépenses de l'Etat

P.7 5^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

Le Togo bénéficie de l'enveloppe destinée aux pays africains



Le bâtiment de la direction du Trésor public

P.5 Eliminatoires de la Coupe du Monde 2014

La Libye ne rassure pas les Eperviers

** La FIFA renvoie le match à Tripoli au lieu de Benghazi*

P.3 Pour aboutir à la Cinquième Législature

Tous les électeurs inscrits aux urnes le dimanche 21 juillet 2013 !

P.3 Rapport d'exécution du budget 2013

2,8% d'avancement dans les dépenses d'investissement en trois (3) mois

moovforfaits

no limit

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

groupe etisalat

Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Forfait SMS :
50 SMS à 150 F valables chaque jour jusqu'à 23h59.
Pour activer, tapez *143*53*100#

Forfait JOUR 1 :
5 min d'appel à 150 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*100#

Forfait JOUR 2 :
15 min d'appel à 300 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*100#

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel valables vers Moov samedi et dimanche.
Pour activer, tapez *143*53*100#



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Pour aboutir à la Cinquième Législature

Tous les électeurs inscrits aux urnes le dimanche 21 juillet 2013 !

Laté Pater

Cela n'a été finalement qu'un décalage de deux semaines sur les projections de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Conformément à la loi électorale, il revenait à l'Exécutif d'officialiser la date du scrutin législatif. Chose faite depuis le 7 juin dernier en conseil des ministres. Le communiqué final convoque simultanément le corps électoral. Et par conséquent, la date limite des dépôts des candidatures est repoussée au 16 juin prochain. Le scrutin aura le mérite de mettre un



Des électeurs togolais dans un centre de vote

terme officiel au mandat des actuels députés de la Quatrième Législature

qui bénéficient d'un bonus de sept mois ; les élections devant

régulièrement se tenir courant octobre-novembre 2012.

Communiqué du conseil des ministres

Réuni au palais de la Présidence ce vendredi 7 juin 2013, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, le conseil des ministres a examiné et adopté deux projets de décret présentés tous deux par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales.

Le premier décret adopté **fixe la**

date du scrutin et convoque le corps électoral pour les élections législatives 2013. En effet, conformément aux dispositions du code électoral, la date des élections législatives est fixée par décret en conseil des ministres sur proposition de la CENI, tout comme la convocation du corps électoral. C'est donc conformément à la proposition de la CENI et à l'exigence

légale que le Gouvernement vient de statuer ce jour en fixant la date du scrutin législatif au **dimanche 21 juillet 2013** avec convocation du corps électoral.

Le deuxième décret, adopté ce jour, **porte fixation du montant du cautionnement à verser pour les élections législatives 2013.** Se référant au code électoral et conformément aux prérogatives qui

lui sont dévolues, le Gouvernement, au regard des réalités de notre pays, a fixé le montant de la caution à **cent mille (100.000) francs Cfa par siège avec une réduction de moitié pour les candidates.**

Enfin, dans les divers, le conseil a écouté une série de comptes rendus.

Fait à Lomé, le 7 juin 2013

Rapport d'exécution du budget 2013

2,8% d'avancement dans les dépenses d'investissement en 3 mois

D'aucuns pourront se demander ce qui se passe avec les investissements au Togo. La faible consommation des crédits étant finalement consacrée depuis quelques années. Le dernier constat est fait par le ministère de l'Economie et des finances à l'occasion du tout premier rapport d'exécution du budget général, exercice 2013. Ainsi, au premier trimestre, il est noté un niveau d'exécution des dépenses d'investissement de 10,0 milliards de francs Cfa. Par rapport à la prévision annuelle qui s'élève à 350,9 milliards de francs Cfa, ce taux d'exécution représente seulement 2,8% et 51,0% de baisse par rapport à fin mars 2012. « *Des efforts restent à faire pour atteindre le niveau prévu en fin d'année par le budget de l'Etat qui se chiffre à 350,9 milliards de francs Cfa* », reconnaît-on. A fin mars 2013, les dépenses d'investissement comprennent 2,4 milliards de francs Cfa de dépenses d'investissement sur financement externe (2,4 milliards de francs Cfa d'emprunts liés aux projets et d'un montant nul de dons liés aux projets) et 7,6 milliards de francs Cfa de dépenses d'investissement sur ressources propres dont les montants prévus au titre de l'année 2013 par le budget se chiffrent respectivement à 247,6 milliards de francs Cfa et 103,3 milliards de francs Cfa.

Parallèlement, pour les dépenses publiques effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement (dépenses par secteur de pauvreté), la situation au premier trimestre 2013

se présente en **dépenses de personnel** : le montant total des dépenses ordonnancées s'élève à 7,4 milliards de francs Cfa pour un montant annuel de 57,3 milliards de francs Cfa prévu et autorisé par le budget, soit un taux d'exécution de 13,0% ; **dépenses de fonctionnement** : le montant total des dépenses ordonnancées s'élève à 0,1 milliard de francs Cfa pour un montant annuel de 4,2 milliards de francs Cfa prévu au budget dont 3,4 milliards de francs Cfa ont été autorisés, soit un taux d'exécution de 3,2% ; **dépenses de transfert** : le montant total ordonnancé se chiffre à 5,1 milliards de francs Cfa pour un montant annuel de 19,8 milliards de francs Cfa prévu au budget dont 14,1 milliards de francs Cfa ont été autorisés, soit un taux d'exécution de 36,2% ; **dépenses d'investissement** : le montant total ordonnancé est de 0,04 milliard de francs Cfa pour un montant annuel de 8,6 milliards de francs Cfa prévu et autorisé, soit un taux d'exécution de 0,4%.

Dans le même temps, l'Autorité annonce des recettes totales d'un montant de 99,4 milliards de francs Cfa à fin mars pour une prévision budgétaire annuelle de 410,5 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 24,2%. Par rapport au premier trimestre 2012, on note une augmentation de 16,9%. En détails, les recettes fiscales budgétaires s'élèvent à 91,7 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 363,9 milliards de francs Cfa, soit un taux de réalisation de



Adji Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

25,3%. En glissement annuel, on note une augmentation de 15,5%. Essentiellement composées des produits des participations financières, des recettes des services et des revenus du domaine, les recettes non fiscales budgétaires s'élèvent à 7,5 milliards de francs Cfa pour une prévision budgétaire annuelle de 46,6 milliards de francs Cfa, soit un taux d'exécution de 16,1%. Par rapport au premier trimestre 2012, on note une augmentation de 50,4%. Au 31 mars 2013, le montant des recettes non budgétaires est nul pour une prévision budgétaire annuelle nulle.

Quant aux dépenses courantes et prêts nets, ils s'élèvent à 92,9 milliards de francs Cfa pour 352,1 milliards de francs Cfa prévus par le budget à fin décembre. Le taux d'exécution par rapport au budget s'élève à 26,4%. Par rapport au premier trimestre 2012, on note une

augmentation de 19,7% des dépenses courantes et prêts nets. Dans ce lot, on note **des dépenses de personnel** d'un niveau d'exécution de 24,7 milliards de francs Cfa pour un montant de 125,3 milliards de francs Cfa prévu par le budget pour l'année 2013, soit un taux d'exécution de 19,7%. Par rapport au premier trimestre 2012, on note une diminution de 12,5% ; **d'autres dépenses courantes** de 62,1 milliards de francs Cfa, pour des prévisions annuelles de 196,6 milliards de francs Cfa au titre du budget, soit un taux d'exécution de 31,6% et une augmentation de 42,1% par rapport au niveau atteint à fin mars 2012, essentiellement due aux dépenses de biens et services (matériel, communes diverses, entretien bâtiments...), de transferts et subventions (bourses et stages, subventions, secours, dette viagère, contributions diverses...) ; et **des intérêts dus au titre de la dette publique** d'un montant de 5,9 milliards de francs Cfa, pour une prévision annuelle de 30,1 milliards de francs Cfa du budget, soit un taux d'exécution de 19,7%. Ces intérêts se répartissent en 5,3 milliards de francs Cfa dus au titre de la dette intérieure pour 20,7 milliards de francs Cfa prévus à fin décembre et 0,6 milliard de francs Cfa dû au titre de la dette extérieure pour 9,4 milliards de francs Cfa prévus à fin décembre 2013. Les prêts nets ont connu un niveau d'exécution de -0,2 milliard de francs Cfa pour une prévision nulle du budget.

Au sein de l'Union en 2013

L'essor des activités extractives au Togo et au Burkina maintient une croissance soutenue

Sur la base des informations récentes recueillies auprès des Services officiels, la croissance économique de l'Union en 2012 a été révisée de 5,8% à 6,4%. Pour 2013, les nouvelles estimations situent le rythme d'expansion à 6,5%, en termes réels, un niveau inchangé par rapport aux projections effectuées par la Banque Centrale en décembre 2012. Ce rythme serait tiré par la demande intérieure. Le maintien d'une croissance soutenue serait imputable à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements publics dans les infrastructures, ainsi qu'à l'essor des activités extractives au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo. Il est également escompté des politiques mises en œuvre par les Etats une amélioration de la productivité dans le secteur agricole, dans l'hypothèse d'une pluviométrie normale en 2013/2014.

En outre, les perspectives économiques au Mali et en Guinée-Bissau, pays confrontés à une grave crise socio-politique en 2012, s'annoncent sous de meilleurs auspices à la faveur des efforts de normalisation de la situation et de la reprise progressive des appuis financiers et techniques des partenaires au développement. Cependant, la Banque centrale des

Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) entoure ces perspectives de certains risques baissiers parmi lesquels les problèmes sécuritaires au niveau sous-régional, avec des impacts sur les finances publiques et l'investissement privé ; un nouveau ralentissement de l'économie mondiale avec des effets induits sur la demande des matières premières, ce qui compromettrait la dynamique de croissance dans les secteurs agricole et minier ; ou encore un faible niveau de mobilisation de ressources intérieures et extérieures qui affecterait le rythme d'exécution des investissements publics ou privés en cours.

Au titre de l'évolution des prix à la consommation, le Comité de politique monétaire de la Banque centrale, réuni le 3 juin dernier à Dakar, au Sénégal, a noté la poursuite de la décélération de l'inflation dont le taux est passé, en glissement annuel, de 2,8% à fin décembre 2012 à 2,3% à fin avril 2013. Ce rythme modéré de l'inflation reflète une baisse significative des prix des produits alimentaires locaux et une faible progression de ceux des produits pétroliers. Les perspectives à moyen terme restent compatibles avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union. A l'horizon de 24 mois, le taux d'inflation ressortirait à 2,5% en glissement annuel, indique le Comité.

VERBATIM

Par Eric J.

Aux urnes !

Pourquoi retarder encore les élections législatives ? Beaucoup de Togolais murmurent cette question sur laquelle les politiques arrivent difficilement à se prononcer.

Le parti au pouvoir et ses alliés racontent au peuple qu'ils veulent organiser des élections crédibles, acceptables et acceptées par tous. Pour eux, ils veulent réunir toutes les meilleures conditions de transparence et d'équité avant d'aller aux urnes. En ce sens, il faut prendre en compte les revendications de tout le monde. Malheureusement, en procédant de la sorte, le temps avance et personne n'arrive à se situer dans un imbroglio électoral qui dure trop.

En face, se trouve une opposition qui s'obstine à poser des préalables au gré des situations avant tout scrutin. Ne tenant compte de rien, cette opposition estime que rien ne presse d'aller vite aux élections. Son argumentaire repose sur la situation de prorogation de mandat reconnue par la constitution togolaise à l'assemblée sortante.

C'est dans ce contexte insupportable pour les populations que le président de Obuts, Messan Agbéyomé Kodjo, à l'instar de ses pairs du Collectif Sauvons le Togo, Cst, a enfoncé le clou lundi sur une radio de la capitale en des termes très forts. « *Si le pouvoir s'entête à organiser ces élections dans ces conditions là, il y aura un danger, un carnage ; le sang des Togolais va encore couler ; beaucoup de prédicateurs, d'observateurs le disent.* » a-t-il hurlé. Toutefois, il a ajouté qu'il ne le souhaitait pas et que d'ailleurs ce n'est le vœu de personne. Pourquoi alors mettre le couteau dans la plaie que tous les Togolais cherchent à cicatriser ? Si ce n'est pour créer une psychose dont on détient seul les raisons.

Dans un cas comme dans l'autre, les Togolais ont marre que cela perdure. Et pour mettre fin à tout cela, il faut aller aux urnes !

Appui français à la gouvernance financière

Le Trésor public se dote du relevé des pièces justificatives des dépenses de l'Etat

Jean Afolabi

Suite à des travaux engagés par les services du ministère de l'Economie et des finances, en concertation avec la Cour des comptes, la « **Nomenclature des pièces justificatives de dépenses de l'Etat** » a été adoptée par décret en février 2012. Aujourd'hui, la France appuie l'effort de transparence et de bonne gouvernance des finances publiques en contribuant à la diffusion du document. Dans ce contexte, lors d'une cérémonie organisée fin mai dernier, l'ambassadeur de France au Togo, Nicolas Wamery, a remis au ministre des Finances, Adji Otèth Ayassor, un exemplaire de ce document, à titre symbolique. La nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat constitue un document de référence pour tout agent public en charge de l'exécution des dépenses de l'Etat en précisant les pièces justificatives nécessaires pour chaque type de dépenses (salaires, subventions, dépenses de fonctionnement, dépenses de transferts, dépenses d'investissement, etc.). Elle constitue ainsi un outil de modernisation de la gestion des deniers publics et contribue à l'amélioration de la qualité des pièces justificatives fournies à la Cour des comptes.

D'après un communiqué de l'ambassade de France, ce document a été édité en 2.500 exemplaires afin d'en assurer une très large diffusion auprès des administrateurs de crédits, des responsables budgétaires et financiers des départements ministériels, et des ordonnateurs et des comptables publics. Le document et ses annexes sont



Le bâtiment de la direction du Trésor public

également accessibles sur le site internet de la DGTCP afin d'en faciliter la diffusion. La démarche marque l'engagement de la France aux côtés du Togo pour la consolidation des réformes engagées depuis plusieurs années dans le cadre de Stratégie des Réformes au Togo, adoptée par décret en septembre 2010, et du Plan d'Action pluriannuel pour la Réforme de la Gestion des Finances publiques (PA RGFP).

La coopération française en matière d'appui à la gouvernance financière est mise en œuvre par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France, dans le cadre du Document de Partenariat signé entre la France et le Togo. Elle se traduit par une large gamme d'instruments qui s'articulent autour de l'assistance technique mise à disposition du ministère de l'Economie et des finances depuis le mois de juin 2009 afin d'appuyer en particulier la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique dans sa dynamique de réforme et de modernisation.

L'appui de la France s'inscrit dans la mise en œuvre des Principes de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide et du Plan d'Action d'Accra. Ainsi, la France contribue, notamment, à la mise en œuvre des réformes engagées par les autorités togolaises en matière de gestion des finances publiques, en appuyant depuis de nombreuses années les actions de renforcement des capacités, organisées sur place ou en France, en faveur des cadres et agents du ministère de l'Economie et des finances. Dans ce cadre, le Togo et la France ont organisé conjointement, à Lomé en mars 2012, le 14^{ème} Colloque International des Services du Trésor francophones, qui a réuni plus de 150 participants de haut niveau venus de 25 pays et des principales organisations internationales et régionales concernées par la bonne gouvernance des finances publiques autour du thème : « **les services du Trésor public, piliers de la réforme de l'Etat et de la décentralisation** ».

Pour appuyer le projet PURISE

La Banque mondiale décaisse un second financement additionnel de 7 milliards Cfa

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, mardi dernier, une subvention de l'IDA s'élevant à 14 millions de dollars, environ 7 milliards de francs Cfa, destinée à soutenir les efforts menés par les autorités du Togo pour réhabiliter les routes, les canalisations et d'autres infrastructures, à développer les services urbains et renforcer la capacité des institutions. « *Le Togo, comme la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, a subi des précipitations importantes qui ont causé des inondations au cours de la saison des pluies à l'automne 2010* », a déclaré le directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Togo. « *Les travaux de réhabilitation proposés permettront d'améliorer l'accès aux services de base et contribueront à créer des emplois et à soutenir les pouvoirs publics dans leurs efforts visant à améliorer la capacité de résilience face aux futures crues* ».

Les fonds viendront à l'appui du **Projet d'urgence de réhabilitation d'infrastructures et des services électriques (PURISE)** qui est en cours d'exécution. Le projet s'articule autour de deux volets : le premier, qui consiste à réhabiliter des infrastructures telles que les canalisations, canaux et caniveaux, vise à réduire le nombre de personnes touchées par les crues périodiques dans les quartiers bas – les plus pauvres – de Lomé, la capitale. Le deuxième volet a pour but de renforcer la capacité des institutions impliquées dans la gestion et la mise en œuvre du projet et de celles qui assurent les services urbains.

« *Plus de 86 000 personnes ont été touchées à travers le pays, mais*

beaucoup d'entre elles vivaient dans les parties basses de Lomé », a rappelé **Jamal Saghir, Directeur du développement durable de la Banque mondiale pour la région de l'Afrique**. « *Ce financement permettra à l'Etat togolais de poursuivre la réhabilitation des systèmes de canalisations et des routes et de réduire les interruptions des*

par le projet. De plus, les efforts de réhabilitation des chaussées que financent ces fonds amélioreront la qualité des transports – tout en en réduisant le coût – dans les quartiers à faible revenu situés loin des possibilités d'emploi », a affirmé **Kwabena Amankwah-Ayeh, chef du projet à la Banque mondiale**. « *Je suis ravi de continuer à soutenir ce projet ainsi que les emplois et les*



Hervé Assah et Mandani Tall (1er et 2ème de la droite) en visite du bassin de rétention d'Agbalépédogan

services urbains». Cette enveloppe financera la reconstruction d'environ 10 km de canalisations à Lomé et près de 5 km de routes secondaires. Les travaux sur les canalisations devraient profiter à quelque 48 000 personnes, tandis que ce sont jusqu'à 27 000 personnes qui bénéficieront de l'amélioration des routes, qui pourront être empruntées en toutes saisons. « *Les méthodes à forte intensité de main-d'œuvre qui seront utilisées pour la réhabilitation des canalisations dans le cadre du projet seront à n'en pas douter une source de revenus pour les riverains des quartiers concernés*

avantages qu'il procure aux personnes qui vivent dans la capitale du Togo et à proximité de celle-ci ».

Dans sa sous composante A1, qui inclut le drainage et l'assainissement d'un coût de 10,28 milliards de francs, le projet PURISE notamment à réduire le nombre de personnes affectées chaque année par les inondations, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Cette sous composante consiste à curer 92 kilomètres de caniveaux dans la ville de Lomé en utilisant des méthodes de travaux à haute intensité de main d'œuvre, et à réhabiliter et construire 17 km du réseau de drainage. Elle consiste également à réhabiliter 5 bassins de rétention d'eau pluviale – à Agbalépédogan, Aflao-Gakli, Kagbara entre autres –, avec un réseau de collecteurs qui permettra d'évacuer le trop-plein d'eau vers la lagune. Ces travaux devront permettre de protéger plus de 500 000 personnes des inondations périodiques à Lomé. La sous composante A1 comprend également la construction d'un centre permanent pour les sinistrés de catastrophes naturelles ou anthropiques, situé à Agoè-Logopé, pouvant accueillir jusqu'à 1 000 sinistrés suite à des catastrophes. Le projet PURISE a bénéficié d'un financement initial de 26,82 millions de dollars, et d'un premier financement additionnel de 15 millions de dollars. Ce deuxième financement additionnel vient porter le financement total du projet à 55,82 millions de dollars (entièrement sous forme de dons). Sur ce total, 54 millions de dollars proviennent de la Banque mondiale, et 1,82 million proviennent du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF).

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Un total de 9 milliards Cfa de prêts enregistrés la première semaine de juin

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 29 mai au 4 juin 2013, se montent, en prêts, à 113,237 milliards de francs Cfa, et autant en emprunts. Les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des emprunts d'un montant de 4,900 milliards de francs Cfa, contre des prêts de 9,000 milliards. D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceoa), les prêts au Togo sont à une semaine pour 7,000 milliards, et les emprunts à deux semaines pour 1,500 milliards. A une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 3,18% et le taux minimum à 2,75%. Le taux maximum a été fixé à 5,50%. A deux semaines, les emprunts sont

assortis des mêmes taux respectivement à 5,16%, à 5,00% et à 5,75%.

En termes de prêts, les banques de la Côte d'Ivoire en ont enregistré plus, à 62,837 milliards, notamment à un mois pour 7,000 milliards. A cette échéance, le taux moyen pondéré ressortait à 4,90% et le taux minimum à 4,50%. Le taux maximum s'est situé à 6,00%. Elles sont suivies par celles du Mali pour 16,500 milliards, dont 2,000 milliards à un jour. Les trois taux se sont situés respectivement à 4,09%, à 3,00% et à 5,00%. Les banques du Niger n'ont enregistré aucune opération au cours de la même période, au moment où celles de la Guinée-Bissau n'enregistraient que des prêts, à 0,100 milliard.



En termes d'emprunts, les établissements du Burkina Faso ont enregistré un total de 45,000 milliards dont 5,000 milliards sont à trois mois. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 29,300 milliards, dont seulement 0,200 milliard à trois. Là, les mêmes taux sont fixés respectivement à 5,64%, à 5,00% et à 7,00%. Le Sénégal a enregistré

des emprunts de 24,400 milliards contre des prêts de 7,400 milliards.

L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée, en avril 2013, par un recul du volume des transactions et une hausse du taux d'intérêt. En effet, d'après la Banque centrale, le

volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 100,5 milliards en avril 2013, soit une baisse de 7,3 milliards par rapport à la situation du mois passé. Le taux moyen pondéré des opérations a augmenté de 3 points de base pour se situer à 3,81% au cours de la période sous revue. Cette évolution reflète la tendance sur le marché à une semaine, sur lequel le volume moyen des opérations a connu un reflux de 15,4 milliards pour ressortir à 63,5 milliards en avril 2013. Le taux moyen pondéré y afférent est établi à 3,18%, en baisse de 16 points de base par rapport à la situation du mois précédent

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES CM /2014

La Libye ne rassure pas les Eperviers

* **La FIFA renvoie le match à Tripoli au lieu de Benghazi**

Dimanche, la victoire face au Cameroun (2-0) a relancé le Togo dans la course à la qualification au Mondial 2014. Mais l'heure n'est pas vraiment aux réjouissances. Les Eperviers redoutent le déplacement programmé vendredi en Libye, pour leur prochain match dans ces éliminatoires. C'est ce qu'explique le milieu, Alaixys Romao, lundi au journal L'Equipe.

"Il y a eu plus de trente morts et on veut nous envoyer là-bas ?", interroge avec inquiétude le milieu de terrain marseillais, en référence aux violents combats qui ont touché samedi Benghazi, où doit se tenir le match. "On a l'impression d'être jetés dans la gueule du loup". Romao et ses coéquipiers espèrent que la FIFA reviendra sur la décision prise en avril d'autoriser les matches en Libye, d'autant qu'ils n'ont pas envie de revivre un drame similaire à celui de 2010. Juste avant la CAN, en Angola, leur bus avait été attaqué et des rebelles leur avaient tiré dessus.

"Nous avons saisi la FIFA de la situation qui règne en Libye et souhaité que notre match soit délocalisé mais la FIFA nous a indiqué que la situation est stable et qu'elle a reçu l'assurance auprès des autorités libyennes pour la sécurité des matches. Mais les événements survenus samedi qui ont coûté la vie à une trentaine de personnes relancent nos inquiétudes et nous allons réitérer notre demande à la FIFA", a déclaré une source de la Fédération Togolaise de Football.

Les inquiétudes de la Fédération Togolaise de Football ont été prises en compte par la FIFA qui a décidé,



lundi dans la journée de délocaliser le match à Tripoli, même les Togolais continuent par protester.

"En raison de la situation à Benghazi, le match entre la Libye et le Togo dans le cadre des qualifications pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014 se déroulera le 14 juin au Tripoli Stadium de Tripoli, à 18h00 (heure locale)", peut-on lire sur fifa.com.

Samedi, des dizaines de manifestants, dont certains armés, ont tenté de déloger une brigade d'ex-rebelles de sa caserne, provoquant un affrontement entre les deux groupes.

Au moins 28 personnes ont été tuées et près de 60 autres blessées dans des affrontements entre une brigade d'ex-rebelles et des manifestants "anti-milices". "Nous avons recensé jusqu'ici 28 morts et près de 60 blessés", a indiqué un médecin de l'hôpital al-Jala à Benghazi. Un précédent bilan de l'hôpital faisait état de 11 morts et 30 blessés.

Selon un journaliste de l'AFP sur place, des dizaines de manifestants, dont certains armés, ont tenté samedi de déloger la brigade "Bouclier de Libye" de sa caserne, provoquant un affrontement entre les deux groupes.

pes. Les protestataires affirment vouloir déloger les "milices" armées de leur ville, appelant les forces régulières à prendre le relais. La brigade "Bouclier de Libye", formée d'anciens rebelles ayant combattu le régime de Muammar Kadhafi en 2011, relève formellement du ministère de la Défense. Les autorités libyennes, qui peinent à former une armée et une police professionnelles, ont régulièrement recours à ces ex-rebelles pour sécuriser les frontières ou s'interposer dans des conflits tribaux.

Les favoris devront patienter

À deux journées du terme du deuxième tour des qualifications africaines pour la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™, aucune équipe n'a encore réussi à valider son billet pour la suite de la compétition. L'Égypte, la Tunisie et le Congo auraient pu mettre un terme au suspense dès ce week-end mais le sort en a décidé autrement.

L'affiche

Sierra Leone 2:2 Tunisie
Buts : Kaiansu Kamara (39'), Alhassan Kamara (72') ; Oussama Darragi (55' PEN), Fakhreddine Ben Youssef (90')

En poste depuis relativement peu de temps, les deux sélectionneurs se sont livrés une bataille sans merci. Le jeune Irlandais de 27 ans Johnny McKinstry a bien failli signer une victoire de prestige pour sa première sortie à la tête de la Sierra Leone. Au-delà du résultat, les Leone Stars ont souvent dominé leurs adversaires tunisiens dans cette affiche du Groupe B. Après plusieurs échecs devant le but, Kaiansu Kamara a débloqué la situation peu avant la mi-temps, pour la plus grande joie des spectateurs du stade national de Freetown. Nabil Maaloul a réagi en lançant Sameh Derbaly et Oussama Darragi après le repos. Sous l'impulsion de leurs deux remplaçants, les Aigles de Carthage ont repris le jeu à leur compte. Piqués au vif par l'égalisation sur penalty de Darragi, les locaux sont repassés en tête grâce à Alhassan Kamara. Alors que la victoire semblait promise à la Sierra Leone, Fakhreddine Ben Youssef est parvenu à égaliser dans les derniers instants de la partie. La Tunisie conserve donc cinq points d'avance en tête du classement et reste donc largement favorite dans la course à la qualification.

Les autres rencontres

L'étonnante Éthiopie continue de



faire la course en tête dans le Groupe A, au lendemain de sa victoire 2:1 au Botswana. Vainqueur 3:0 de la République centrafricaine, l'Afrique du Sud pointe à deux longueurs. À l'issue d'une rencontre disputée au Cameroun pour raisons de sécurité, le gardien et capitaine Itumeleng Khune a appelé les Bafana Bafana à ne pas se désunir. "Nous avons abordé ce match avec envie et c'est la raison pour laquelle nous l'avons emporté. Je suis certain que nous pouvons terminer en tête de ce groupe, comme nous nous l'étions promis."

De son côté, la Libye a pris le pouvoir dans un Groupe I très ouvert, malgré le nul vierge concédé à la RD Congo pour son premier match à domicile depuis 2011. Le Cameroun n'a pas su profiter de

ce faux-pas et se voit distancé à la différence de points par les Libyens. L'Allemand Volker Finke a débuté sa carrière à la tête des Lions Indomptables par une défaite sans gloire (2:0) face au Togo, à Lomé. Deux points seulement séparent les quatre équipes en lice dans cette section.

Dans le Groupe J, les quatre équipes en lice peuvent encore se qualifier. Revenu avec le point du nul (1:1) de son déplacement en Angola, le Sénégal affiche six unités au compteur. Les Palancas Negras restent quant à elles sur quatre nuls en autant de matches. L'unique but de la victoire de l'Ouganda sur le Liberia est à mettre au crédit de Tony Mawejje. Les Cranes totalisent désormais cinq points, contre quatre pour leur adversaire du jour. La

Côte d'Ivoire a fait un grand pas vers une troisième qualification consécutive pour l'épreuve suprême en s'imposant 3:0 en Gambie. Lacina Traoré, Wilfried Bony et Yaya Touré ont donné la victoire aux Éléphants. Ce résultat, conjugué à la défaite (2:1) de la Tanzanie au Maroc, permet aux Ivoiriens de compter désormais quatre longueurs d'avance sur les Taïfa Stars et cinq sur les Lions de l'Atlas.

Mohamed Salah a signé un superbe triplé et Mohamed Aboubrika a lui aussi participé à la large victoire (4:2) de l'Égypte sur le Zimbabwe. Ces trois points auraient scellé la qualification des Pharaons si la Guinée n'avait pas battu le Mozambique (6:1) dans l'autre affiche au programme. Avec cinq points d'avance, les Égyptiens semblent néanmoins bien partis pour s'adjuger la première place du Groupe G. Tenu en échec (0:0) au Gabon, le Congo reste également maître de son destin dans le Groupe E. Les Diables Rouges ont désormais 10 points, soit quatre de plus que le Burkina Faso, finaliste malheureux de la dernière Coupe d'Afrique des Nations de la CAF. Les deux équipes ont rendez-vous à Pointe Noire dans deux semaines, pour un choc décisif. L'Algérie prend le large dans le Groupe H, à la faveur de son succès 3:1 sur le Bénin. Le nul (1:1) du Mali et du Rwanda à Bamako fait aussi les affaires des Fennecs

Avec fifa.com.

FOOTBALL/

Chelsea : Ba, Torres, Terry, Moses, Mourinho va couper des têtes

José Mourinho voit les choses en grand pour son Chelsea, et cela risque de coûter très cher à quatre éléments de l'effectif des Blues, visiblement voués à mettre les voiles.

José Mourinho est donc officiellement le nouvel entraîneur de Chelsea. Le technicien lusitanien s'apprête à faire son grand retour dans un Stamford Bridge qu'il connaît sur le bout des doigts et, visiblement, le désormais ex-coach du Real Madrid a déjà des idées pleines la tête pour concocter sa dream team. La révolution semble se préciser sur le front de l'attaque, où Edinson Cavani (Naples), Andre Schürrle (Bayer Leverkusen) et, dans une moindre mesure, Wayne Rooney (Manchester United) sont pistés, alors que Romelu Lukaku devrait lui avoir sa chance.

Autant d'arrivées qui risquent de provoquer un embouteillage dans le secteur offensif du vainqueur de la Ligue Europa. Et du coup, les Blues vont devoir dégraisser pour mener à bien leur campagne estivale. Ainsi, et ce n'est pas une véritable surprise, Fernando Torres n'a que très peu de chances de rester à Londres la saison prochaine. Mais l'information la plus étonnante provient du Daily Mirror, qui annonce que Demba Ba pourrait également être sacrifié. Arrivé cet hiver, l'ancien de Newcastle n'avait pourtant pas démérité, insuffisant toutefois pour convaincre le Special One de le conserver. Liverpool, le Paris Saint-Germain, la Turquie et la Russie sont annoncés comme des destinations possibles pour le Sénégalais.

Autre joueur à pouvoir craindre pour son matricule, Victor Moses semble voué à quitter la capitale anglaise. Incapable de s'imposer comme un élément clé, l'ailier supersonique pourrait trouver preneur du côté d'Everton à en croire le Daily Mail. Des Toffees qui seront coachés pour la saison à venir par un certain Roberto Martinez, qui a révélé Moses aux yeux de la Premier League du côté de Wigan, et qui aimerait donc le relancer. Une aubaine pour Chelsea, qui pourrait alors rapatrier Kevin De Bruyne

TENNIS/

Nadal, le grand huit après les montagnes russes

En remportant dimanche son huitième Roland-Garros, Rafael Nadal est entré un peu plus dans l'histoire du tennis et a parachevé son formidable retour sur le devant de la scène, après des mois de doute consécutifs à une sérieuse blessure.

En savoir plus : <http://www.sport.fr/tennis/roland-garros-nadal-le-grand-huit-apres-les-montagnes-russes-312616>.

Comme c'était prévisible, le Majorquin n'a laissé aucune chance à David Ferrer (6-3, 6-2, 6-3) lors d'une finale 100% espagnole à sens unique, perturbée par la pluie et des opposants au mariage entre personnes du même sexe.

Le principal suspense a été de savoir en combien de secondes les agents de la sécurité allaient, sous les yeux d'Usain Bolt, rattraper cet hostile au mariage entre personnes du même sexe, entré torse nu sur le Central avec un fumigène à la main.

L'autre interrogation a porté sur le pouvoir de nuisance de la pluie, tombée pendant une grande partie du match, mais sans jamais interrompre la finale.

Pour le reste, le public n'a que peu vibré devant un match où Nadal s'est consciencieusement appliqué à laminer les maigres espoirs de Ferrer, dont c'était la première finale dans un tournoi du Grand Chelem.

"Il a été le meilleur. Il sait tout faire, il frappe fort, il a une belle main, un physique incroyable. Rien à dire", a dit un Ferrer à peine déçu et étonné par le fait qu'il doublera Nadal à la quatrième place mondiale lundi.

moovforfaits

Communiquez autrement avec nos forfaits jour et weekend !

Les nouveaux forfaits Moov changent votre façon de communiquer et pas qu'un peu ! Avec 3 forfaits inédits, vous avez le choix : Forfaits SMS à 150 F, Forfait JOUR à 150 F ou 300 F et Forfait WEEKEND à 500 F.

Avec les moovforfaits, vous allez aimer appeler !

Forfait SMS :
50 SMS à 150 F valables chaque jour jusqu'à 23h59.
Pour activer, tapez *143*53*50#

Forfait JOUR 1 :
5 min d'appel à 150 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*5#

Forfait JOUR 2 :
15 min d'appel à 300 F valables vers Moov de 06h à 17h.
Pour activer, tapez *143*53*10#

Forfait WEEKEND :
30 min d'appel valables vers Moov samedi et dimanche.
Pour activer, tapez *143*53*30#

Offre susceptible de modifications sans préavis.
Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

groupe **etisalat**

www.moov.tg

REPERES

Les prorogations électorales

Le gouvernement togolais vient de fixer les prochaines élections législatives à la date du dimanche 21 juillet 2013. Par la même occasion, le corps électoral y est convoqué. Dans son compte rendu du conseil des ministres le ministre du travail et de l'emploi Hamadou Yacoubou a déclaré : *"Nous avons examiné et adopté un premier décret qui fixe la date des élections et convoque le corps électoral. Au terme de ce décret, la date des législatives de 2013 est fixée au dimanche 21 juillet 2013... Le montant du cautionnement est fixé à 100.000 CFA par siège pour les hommes et 50.000 CFA pour les femmes"*. Cette décision du gouvernement est assortie d'une autre très importante du fait que la classe politique s'est fortement divisée sur l'appel à candidatures lancé par la Commission électorale nationale indépendante, Ceni. Il s'agit du report de la date échue de cet appel au dimanche 16 juin 2013. Il faut rappeler que l'opposition dans son ensemble a refusé de présenter des candidats tant que la date des élections ne serait pas fixée et que le corps électoral n'ait été convoqué. Désormais, c'est chose faite, quelle sera la nouvelle attitude de cette opposition ?

L'UFC ne désarme pas

L'Union des Forces de Changement (UFC), section AVE, dans la préfecture de l'Ave, se mobilise pour les élections législatives au Togo.

Afin de redonner vie au parti, la section fédérale a animé ce dimanche à Assahoun, un meeting de sensibilisation, occasion pour les responsables du parti de donner des éclaircissements sur l'entrée du parti au gouvernement. Une entrée, il faut le reconnaître, qui a divisé les amis d'hier. Ceux qui n'étaient pas d'avis de la décision de collaboration ont créé leur creuset politique, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC). A Assahoun, les populations ont eu à écouter des éclaircissements sur qui a fait quoi et comment. Deux députés étaient parmi la foule: Nicodème Habia et Koevi Coco, président de la fédération UFC Lacs. M Koevi a éclairé les lanternes des militants et sympathisants sur la question. Nos amis qui ont pris part à toutes les démarches de cette collaboration à Saint Eggo, à Accra, eux savent pourquoi. Nous autres, nous avons décidé de rester sous la grande racine de l'arbre qui M. Gilchrist Olympio. *"On a organisé ce tournoi pour rassembler les jeunes du canton, car le football est un élément rassembleur. Nous avons profité pour parler à notre population. Ce n'est pas la campagne des législatives mais une sensibilisation sur les enjeux à venir. Ce dont le peuple togolais a besoin aujourd'hui, c'est le changement, mais de quel changement ? Nous voulons un changement pacifique. Tout le monde parle d'alternance en 2015, mais nous autres, nous disons que notre alternance c'est maintenant avec ces élections législatives qui aura lieu le 21 juillet"*, explique de son côté, Nicodème Habia, ajoutant que le message est : la tolérance, le combat contre la violence, le développement etc.

Sauver les usagers de la routes

L'Assemblée nationale a voté mardi dernier la loi sur le port de casque obligatoire pour les motocyclistes, la ceinture de sécurité obligatoire et l'interdiction de téléphone au volant pour les conducteurs de véhicule.

Soucieuses de la sécurité des citoyens, les autorités veulent prendre le taureau par les cornes. Une loi vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale mardi dernier. Constituée au total de trente (30) articles subdivisés en cinq (05) chapitres, cette loi rend enfin obligatoire le port de casque pour les conducteurs de motos et la ceinture de sécurité pour les conducteurs de véhicules. De même, ce code de la route interdit le téléphone au volant et sur guidon, et également la visite technique est dorénavant obligatoire, sans toutefois oublier les pénalités qui ont été alourdies. *"Cette loi portant code de la route est la première du genre dont se dote notre pays"*, a déclaré le Ministre des Transports, Noupokou Damipi. Selon lui, cette loi va régir la circulation et la sécurité routière, la nouvelle loi, votée à l'unanimité par les députés présents à la séance de ce mardi, sera d'après le ministre des Transports, *"d'une grande visibilité dans la sensibilisation des usagers et dans la répression des infractions auxquelles est confrontée la circulation routière"*.

Editorial

ELECTIONS: PIÈGES AUX ILLUSIONS

suite de la page 1

définit lui-même.

La troisième consiste à invoquer à l'avance des fraudes imaginaires pour se prémunir contre les échecs éventuels.

La quatrième c'est l'effort pour changer d'électeurs. Au lieu de s'en remettre au corps électoral national, les adeptes de cette technique cherchent à ameuter les puissances et les groupes de pression étrangers pour qu'ils épousent leurs causes. Ils changent de miroirs pour voir une autre image que la réalité togolaise.

Un exemple parmi tant d'autres. L'opposition togolaise extraparlamentaire cherche désespérément des signes de ralliement de la France à ses revendications. Elle croyait en avoir trouvé une preuve irréfutable dans la non-participation du Togo à la remise du prix Houphouët-Boigny

à François Hollande. Pour elle, c'était évident Faure Gnassingbé n'avait pas été invité et François Hollande le boudait. Hélas pour elle ce n'était qu'une fausse nouvelle. Les invitations étaient adressées par la directrice générale de l'UNESCO et non par François Hollande et le Chef d'Etat togolais avait bien reçu la sienne. Pris comme d'autres présidents africains par un déplacement en Asie, il s'était excusé de son absence en temps et en heure et avait même adressé à son homologue français une chaleureuse lettre de félicitations.

Il faut espérer que la compétition électorale qui est à présent engagée permette à chacun de redescendre sur le terrain togolais avec la même volonté de vaincre que celle manifestée le dimanche 9 juin par les Eperviers.

Concert

La musique togolaise à Bruxelles le 29 juin prochain

A l'invitation de Pamoja Productions, le groupe Wezepe, les artistes de la chanson Sassou Koudou, S. Moa, Sir T, Gnanky Gankana, Dk DYSS, se produisent à Bruxelles le 29 juin prochain à la salle Excelsior, Rue 80-1070. L'animation sera assurée par Jocelyn Abbey, ex-animateur de Radio Nostalgie et Junior Amondji, de Metropolis.

Le groupe Wezepe est né vers la fin des années 1990 et début 2000. Le groupe a tenu quelque peu pendant un temps le haut du pavé. Quant à Sassou Koudou, il vit à Toulouse et produit une musique qui allie rythmes africains et occidentaux.

Les artistes togolais se produisent de temps à autre à l'étranger, mais de telles sorties se font généralement dans de petites salles, dans l'intimité afro-africaine. D'où l'utilité de ces spectacles de Pamoja Production.

Pamoja Productions est un réseau panafricain de résidences et de production. Pamoja est parti d'un constat simple en Afrique : la difficulté aujourd'hui pour des artistes africains de créer sur le continent et l'absence de circulation d'artistes et de projets entre les pays, tant au niveau du processus de travail que de la diffusion.

PAMOJA PRODUCTIONS
Présente
WEZEPE
DANS UN GRAND
CONCERT
SUIVI D'UNE SOIREE DANSANTE
Avec Dj Abel de Calais
SAMEDI 29 JUIN 2013 à 20H00
RUE ELOY, 80 - 1070 BRUXELLES
(Salle Excelsior)
ENTRÉE: Prévente 20€ Sur place 25€
INFOS & RÉSERVATION: 0489 20 57 28 - 0466 02 16 06 - 0493 29 42 29
Animation:
Jocelyn ABBEY (Ex-présentateur sur Radio Nostalgie/Lomé)
Junior AMOUDJI (Radio Metropolis/Lomé)
Billets en vente auprès de: Chez Charlotte, Belafrika, La Perle Noire (Chez David), Tam Tam Express.
Avec le soutien de:

Nécrologie

Le peintre Dabla Sessofia Yaovi est mort



Le peintre Dabla Sessofia Yaovi est mort dans la nuit du 30 au 31 mai dernier. Il était le fils du peintre Emmanuel Dabla, décédé en 2009, à l'âge de 49 ans.

Sessofia Yaovi Dabla a commencé à exposer en 1989. Il a exposé ses œuvres dans plusieurs

pays dont le Ghana, le Mali, le Burkina Faso, l'Espagne, l'Allemagne et la France. Comme son frère, le jeune peintre Dabla, il a été formé à l'école de son père et sa peinture ne diffère pas beaucoup de celle de ce dernier.

Exposition

Contes allemands au Goethe Institut

Le Goethe-Institut consacre une exposition sur les contes allemands depuis le 06 juin dernier. L'exposition porte essentiellement sur les frères Grimm. Il y a 200 ans, les Frères Grimm ont collectionné des contes qui, bien que très anciens, restent encore très actuels par rapport aux enseignements qu'ils véhiculent.

Le Goethe-Institut invite à faire un voyage dans l'univers des contes des frères Grimm à travers une exposition itinérante multimédia et interactive qui

se présente comme une forêt magique. Au cours du vernissage de cette exposition, l'Union Nationale des Marionnettistes du Togo (UNIMA Togo) présentera le conte "Hänsel und Gretel" (Hänsel et Gretel) dans un spectacle de marionnettes.

Il est prévu des visites guidées pour les groupes organisés et les établissements scolaires. Un spectacle de conte de la conteuse Fati Fousséni agrémentera le voyage dans l'univers des contes allemands.

Exposition

"Petites scènes de vie..." de Follykue Adanlete

Depuis le samedi 8 juin dernier, le centre culturel Mytron Nunya est lieu d'une exposition d'un artiste dessinateur Follykue Adanlete. Petites scènes de vie montre les caricatures des vécus du quotidien des Togolais. C'est pendant ses heures de dessins qu'il découvre un autre genre de peinture qu'il va vite développer: LES SCENES DE LA VIE AFRICAINE montrant des caricatures des vécus quotidiens des Togolais. Enfant, il dessinait sur le sable et commentait au fur et mesure ses dessins ; Plus tard au collège, entourés de ses copains dont aujourd'hui la plupart sont des artistes dessinateurs, Papisco (Etats Unis), Assion Adanlété (France), Alem komlanvi (Togo), il faisait des caricatures avec des textes sur des bouts de papiers qu'ils s'envoyaient.

En 2008, il rencontre le poète Français JEAN PAUL AMARA qui tombe amoureux de sa peinture. Il va lui confier des poèmes à illustrer. C'est le début d'un changement radical de son art. Il peindra des pièces qui seront arrachées par le public, des pensées des plus grands penseurs universel passeront sous son pinceau ; Voltaire, Baudelaire, Montaigne, Rictus Gainsbourg, Mandela, et autres.

Comédien, conteur, acteur de théâtre, Metteur en Scène et plasticien A D J A N O H - A D A N L E T E FOLLYKUE dit AGOGBA est un artiste pluridisciplinaire qui a su s'imposer de par la qualité de ses prestations. Amoureux et passionné, Follykue se consacre à ses arts favoris, le théâtre et la peinture.

Film d'animation

«Nocturna, la nuit magique» ce 11 juin au Mytro Nunya

Ce soir au Centre culturel Mytro Nunya a lieu la projection de ce film d'animation franco-espagnol réalisé par Victor Maldonado et Adrian Garcia, 2007.. Tim est un petit garçon qui vit dans un orphelinat. Un soir, Tim remarque l'absence de son étoile. Partant à sa recherche, il va bientôt découvrir

un monde magique aussi incroyable qu'insoupçonné qui évolue chaque nuit pendant que tout le monde dort. Mais ce monde est en danger...

Mardi 11 juin - 18H30 - Cinéma pour les enfants - Nocturna, la nuit magique

Entrée en libre participation



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

5^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

Le Togo bénéficie de l'enveloppe destinée aux pays africains

Etonam Sossou

Les chefs d'Etat africains dont le togolais Faure Gnassingbé étaient à Yokohama au Japon les 1^{er}, 2 et 3 juin 2013 dans le de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 5). Pour informer le public togolais sur les avantages de la participation de leur pays à cette 5^{ème} édition de la rencontre Afrique-Asie, le ministre de la planification et de l'aménagement du territoire M. Djossou Sémondji a rencontré la presse à son cabinet le 09 juin 2013.

En effet, avec son thème «*main dans la main avec une Afrique plus dynamique, transformation pour*

une croissance de qualité », la TICAD5 ambitionne d'apporter des réponses appropriées aux défis de l'Afrique dont notamment la transformation de la croissance économique africaine en croissance de qualité. «*C'est une opportunité pour promouvoir un dialogue entre le Togo et ses partenaires asiatiques sur les politiques et stratégies de développement* », a expliqué M. Djossou Sémondji. Avant de préciser que cette transformation nécessitera la mise en place d'une économie solide et durable, en accélérant la croissance par la promotion du partenariat public-privé et le développement des infrastructures et des ressources

humaines. Le Japon vient d'ailleurs de consacrer une enveloppe de 32 milliards de dollar aux pays africains pour financement des infrastructures et des corridors, la formation des cadres.

Le Togo va surtout bénéficier de cette enveloppe dans les domaines du développement de construction des infrastructures et des corridors ainsi que du volontariat national dont l'expérience togolaise est très appréciée à l'extérieur.

La TICAD5, vise à œuvrer pour l'instauration d'une société inclusive et résiliente, notamment par la réalisation des objectifs du millénaire et l'élaboration d'un programme pour l'après 2015. La transformation ne peut réussir que



Djossou Sémondji, Ministre de la Planification

par le soutien de l'Afrique pour la consolidation de la paix et de la stabilité par le biais de développement des ressources humaines, y compris les mesures

internationales anti-terrorisme, anti-piraterie et par la mise en place de la bonne gouvernance.

Lancée par le Japon en 1993, la TICAD se tient tous les cinq ans.

Elle œuvre à promouvoir le dialogue sur les défis de l'Afrique entre les dirigeants africains et leurs partenaires.

Devenue le principal cadre mondial de coordination des efforts et programmes visant le développement de l'Afrique, la TICAD 5 va permettre aux pays africains de mobiliser d'importantes ressources financières pour leur développement.

La conférence de Tokyo cible deux principaux objectifs, à savoir promouvoir le dialogue politique et mobiliser le soutien aux initiatives de développement conçues par les africains eux-mêmes. Des réunions ministérielles de suivi de la TICAD sont organisées chaque année dans un pays africain.

Les idées farouches sur la modernité

Une entrave au développement

En Chine, dans les années 80, les menstruations des femmes étaient comptabilisées et le respect de la politique «*un enfant par couple*» imposé aux Chinois. Dans la seule tentative de parvenir à une croissance démographique nulle dans les années à venir. A la même période en Roumanie, on soumettait les femmes à un examen gynécologique pour les inciter à procréer. On notait les grossesses éventuelles pour décourager toute tentative d'avortement. Lequel avortement était un délit qui exposait le médecin récidiviste à la peine de mort. Depuis, les mentalités ont évolué. En 1908, cette fois en France, on pratiquait la «*politique*» d'une nombreuse famille. Une certaine Ligue populaire des pères et mères de familles nombreuses animée par le capitaine Simon Maire faisait parler d'elle. Ce «*syndicat des intérêts familiaux*» réclamait des droits et la nécessité d'une politique fiscale, du logement et des allocations favorables aux familles nombreuses. En Afrique subsaharienne, la réalité se présente autrement. Il n'y a ni primes à la natalité, ni associations en mesure de défendre les intérêts de familles nombreuses. Les politiques familiales existantes ont un faible impact sur la vie des familles. En certains endroits, les politiques sociales sont tout simplement absentes. On laisse à charge aux familles de payer les frais d'école, les soins et les médicaments. La perméabilité aux maladies. Des familles de plus en plus pauvres existent cependant que la montée de la pauvreté se heurte -phénomène nouveau- à l'individualisme outré, à l'indifférence qui caractérise les plus nantis. L'esprit communautaire s'en est allé au-delà des horizons : il suffit de voir le petit nombre de bourgeois qui vivent dans l'abondance dans les quartiers chics de Lomé ignorant dans quel état de pauvreté vit la grande masse. Dans de nombreux États, on demande aux familles d'assurer les coûts de santé, de la scolarité voire de la création d'emplois qui, on le sait, fait appel au dynamisme

du secteur informel. On connaît le phénomène des enfants des rues «*fabriqués*» par les décennies de mauvaise gouvernance des gouvernements militaires et civils qui se sont succédés dans certains pays. On connaît le phénomène du commerce de trottoir qui a pris de l'ampleur et a fait des adeptes, surtout dans les milieux défavorisés. A la limite des moyens, les politiques admettent l'importance d'une action volontariste susceptible de maîtriser leur avenir démographique cependant que dans la réalité, des programmes de planification existants ne reçoivent pas souvent de soutien de gouvernements.

Limitier les naissances

En dépit des difficultés qu'elles traversent, certaines familles ne veulent rien entendre du double choix d'espacement entre les naissances et de limitation de celles-ci. Alors que dans l'entretemps elles se plaignent du coût de la vie devenu de plus en plus insupportable. Curieuses sont les raisons qu'elles avancent pour avoir une nombreuse progéniture. Les plus concernées sont celles où le système polygamique est de mise. Ici, on assiste à une course effrénée de procréation : il n'est pas étonnant d'entendre dire une des femmes d'un harem : «*le mari préfère la femme qui lui fait le plus d'enfants possible*». En dehors de cette assertion, elles affirment que c'est l'enfant de la femme la plus féconde qui, la mort du mari venu, héritera de tous les biens laissés. Il n'est pas surprenant non plus de constater que cette progéniture est de plus en plus grande chez des familles où l'on se nourrit à peine. Dans celles-ci, on a souvent une conception selon laquelle les présidents, les ministres, les richards et les footballeurs sortent des grandes familles. Chez celles où l'on se fait des idées farouches sur la modernité, il est maintes fois spécifié que les «*pilules*», «*stérilets*» et autres «*méthodes contraceptives*» sont une pure imagination des Blancs. Ils écarteraient la vie, ne seraient que nuisibles à l'organisme humain et la principale cause de cancer chez

les femmes.

Une autre conception qui court les rues africaines consiste à affirmer qu'une nombreuse descendance est un bienfait de la nature en terme d'attachement à la tradition, de promesse de sécurité pour les anciens, les malades, les faibles et en terme de disponibilité d'une nombreuse main-d'œuvre pour améliorer le revenu de la famille (dans les régions rurales).

Au passif des familles nombreuses et pauvres on peut épingler le difficile accès aux études, à l'eau potable ou à l'électricité, la malnutrition, l'insalubrité et les épidémies. Aux problèmes de manque de structures et de présence d'insécurité s'ajoute la crise économique qui, de plus en plus, plonge des millions de ménages dans l'endettement le plus criant. Les familles nombreuses sont les premières à en faire les frais. Signe des temps : le prix des loyers galope. Paradoxalement, il manque de logements pour tout le monde, qui répondent aux normes d'hygiène et d'urbanisme. L'eau coûte cher, tandis que les revenus moyens par tête d'habitant ne semblent pas évoluer. En dépit de ces raisons, on met au monde de plus en plus d'enfants condamnés à une mort précoce, sinon à la misère. Il serait aberrant et triste de soutenir que les naissances nombreuses sont une belle chose quand bien même on n'est pas armé pour faire face à certains grands problèmes. La société africaine d'aujourd'hui doit extirper ses préjugés et comprendre que la démographie galopante constitue pour elle un frein à son développement. Les comportements reproducteurs peuvent infléchir les comportements démographiques des uns et des autres et avoir une prise sur le bon fonctionnement des familles nombreuses. Certes, les codes de familles voient le jour çà et là mais, que peuvent-ils devant l'absence des projets de développement efficaces propres à créer des revenus pour des nombreuses familles ?

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°232 DE LOTO KADOO DU 31 MAI 2013

Ce vendredi 07 Juin 2013, nous prenons part au Tirage de Loto Kadoo qui porte le N° 233. Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage de ce jour se fera directement avec bonus, car les deux dernières se sont effectués sans bonus.

Lors du précédent tirage de Loto Kadoo, ce sont les villes **SOKODE, ANIE, AMLAME, KPALIME, KARA** et de **LOME** qui ont enregistré des gagnants de gros lots

Ainsi les points de vente **7310** et **4031** situé respectivement à **KARA** et **KPALIME** ont répertorié chacun **un lot de 500.000F CFA**

A **SOKODE** et **ANIE**, nous avons enregistré respectivement **un gros lot de 1.000.000F CFA** et **un gros lot de 1.500.000F CFA**, gagnés auprès des **opérateurs 1212 et 2400**.

C'est un **lot de 500.000F CFA** et un **lot de 600.000F CFA** qui ont fait le bonheur de parieurs qui ont tenté leur chance sur les points de vente **2353** et **2368** situés à **AMLAME**.

Dans la capitale, ce sont, un lot de 500.000F CFA et deux lots de 750.000F CFA qui ont été gagnés par nos parieurs, auprès des **opérateurs 3046, 3205 et 6600**.

La remise des lots à **LOME** se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°233 de Loto Kadoo du Vendredi 07 Juin 2013

Numéro de base

26

43

48

84

64

Numéros bonus

27

76

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 643 de Lotto Diamant du lundi 10 Juin 2013

Numéro de base

48

20

50

58

09